

Précisions concernant les épreuves de fin d'année (Élèves de 4^e et 5^e secondaire)

Bonjour,

Voici un résumé des informations importantes en vue des épreuves de fin d'année pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire.

Préparation aux épreuves et consultation des épreuves :

Le ministère de l'Éducation a produit un guide à l'intention des parents concernant les épreuves ministérielles : <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/references/examens-et-epreuves/guides-a-lintention-des-parents/>

Précisions concernant la consultation d'épreuves ministérielles des années antérieures :

À la suite des directives transmises par le Ministère, la consultation des épreuves ministérielles est possible **uniquement pour permettre aux enfants de se familiariser au type de tâches à effectuer dans un contexte où des épreuves ministérielles sont administrées**. Tout comme dans nos écoles, il n'est pas permis aux parents d'assister à la consultation d'épreuves. Seuls les enfants pourront y avoir accès.

De plus, il ne sera pas possible d'obtenir des copies des épreuves ou de prendre des photos de celles-ci. Le but est que votre enfant puisse se familiariser avec la présentation des épreuves et le type de questions et de tâches pouvant se retrouver dans les épreuves ministérielles. Des conseillers pédagogiques pourront guider vos enfants dans la présentation de l'épreuve.

En ce qui concerne les épreuves locales, par exemple, éthique et culture religieuse, éducation financière..., il n'y a pas de consultation d'épreuves locales étant donné le caractère confidentiel au niveau régional. Il est donc impossible pour nous de les diffuser. Toutefois, il est important de vous mentionner que ces épreuves sont élaborées en conformité avec le programme et la progression des apprentissages ainsi que des cadres d'évaluation disponibles sur le site du ministère de l'Éducation.

Si vous souhaitez que votre enfant assiste à la consultation des épreuves des années antérieures, vous pourrez l'indiquer sur le formulaire d'inscription aux épreuves (Annexe 1). La consultation d'épreuves devrait avoir lieu à la fin du mois de mars et au début avril. **Par la suite, vous recevrez une invitation avec des dates de consultation des épreuves.**

Arts plastiques

En plus du dossier de consignation et des travaux réalisés qui devront être remis le jour de l'épreuve, il y aura une évaluation de fin d'année pour cette matière.

Musique

L'épreuve en musique est constituée de trois volets : création, interprétation et appréciation. L'élève devra créer une œuvre selon un thème et certains critères présentés la journée de l'épreuve. L'élève doit écrire sa composition (mélodie). Aussi, l'élève devra interpréter deux œuvres de son choix (il doit apporter deux copies des partitions des œuvres lors de l'évaluation : une pour lui et une pour la personne qui évaluera). Les œuvres qu'il interprète peuvent être ses propres compositions s'il le souhaite. Aussi, l'élève aura une appréciation d'œuvre à réaliser en répondant à quelques questions.

Il n'y a pas de dossier de consignation à compléter pendant l'année scolaire. L'élève doit se référer au programme de formation de l'école québécoise, à la progression des apprentissages et au cadre d'évaluation des apprentissages.

Éducation physique et à la santé 4^e secondaire

En plus du **dossier de consignation à remettre le jour de l'épreuve**, l'élève devra également se soumettre à des épreuves en fin d'année. L'enseignant ou le responsable du Centre de services scolaire (CSS) portera un jugement sur le développement des compétences de l'élève. Ces épreuves se déroulent normalement dans un gymnase d'une école secondaire du CSS. Voici un aperçu du contenu des épreuves:

- **Compétence 1** : Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques : l'élève devra planifier et exécuter un enchaînement d'actions motrices avec une échelle d'agilité.
- **Compétence 2** : Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques : l'élève devra élaborer un plan d'action et prendre part à une situation de jeu lors d'une activité collective en espace commun.
- **Compétence 3** : Adopter un mode de vie sain et actif : l'élève devra participer à une activité d'intensité modérée à élevée d'une durée de 20 minutes.

Éducation physique et à la santé 5^e secondaire

En plus du **dossier de consignation à remettre le jour de l'épreuve**, l'élève devra également se soumettre à des épreuves en fin d'année. L'enseignant ou le responsable du Centre de services scolaire (CSS) portera un jugement sur le développement des compétences de l'élève. Ces épreuves se déroulent normalement dans un gymnase d'une école secondaire du CSS. Voici un aperçu du contenu des épreuves:

- **Compétence 1** : Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques : l'élève devra planifier et exécuter un enchaînement d'actions proposé sur place.
- **Compétence 2** : Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques : l'élève devra planifier et exécuter un plan d'action avec un ou des coéquipiers avec lesquels il devra appliquer différents modes de synchronisation tout en manipulant et driblant un ballon de basket-ball.
- **Compétence 3** : Adopter un mode de vie sain et actif : l'élève devra participer à une activité d'intensité modérée à élevée d'une durée de 30 minutes.

Projet personnel d'orientation (PPO)

Il n'y aura aucune évaluation de fin d'année pour cette matière. Par contre, vous devez remettre le dossier de consignation dûment complété **à la date prévue**.

Entrepreneuriat

Il n'y aura aucune évaluation de fin d'année pour cette matière. Par contre, vous devez remettre le dossier de consignation dûment complété **à la date prévue**.

Éthique et culture religieuse

Il n'y a pas de dossier de consignation à compléter pendant l'année scolaire. L'élève doit se référer au programme de formation de l'école québécoise, à la progression des apprentissages et au cadre d'évaluation des apprentissages afin de se préparer à l'évaluation de fin d'année.

Toutes les informations sur les dossiers de consignation sont disponibles sur notre site web via l'onglet [Élèves de 4^e et 5^e secondaire](#).

Pour toute question, merci de nous faire parvenir un courriel à l'adresse suivante : enseignement.maison@csssamares.gouv.qc.ca.

Meilleures salutations,